



Canadian Aid to Persecuted Christians (Aide canadienne aux chrétiens persécutés)

Case postale 38086, Preston Crossing, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 1H2

www.capc.life

info@capc.life

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration
Chambre des Communes
Ottawa

Le 25 novembre 2022

Arriéré des demandes des réfugiés, temps d'attente et parrainage au Canada

Je vous écris pour vous faire part des souffrances des réfugiés pakistanais et afghans. Je vous remercie de nous donner l'occasion d'exprimer nos craintes, nos préoccupations et nos recommandations concernant l'arriéré des demandes de réfugiés et les retards de traitement des demandes provenant de pays tels que le Sri Lanka, la Malaisie, la Thaïlande et le Népal. Les chrétiens du Pakistan quittent le pays après avoir été accusés de blasphème.

Les lois draconiennes sur le blasphème sont problématiques et controversées, et elles sont à l'origine de la persécution des chrétiens au Pakistan. L'article 295C du Code pénal du Pakistan définit le Code pénal principal du pays, pénalise le blasphème contre toute religion reconnue, et prévoit des sanctions allant d'une amende à la peine de mort.

Selon la Commission des États-Unis sur la liberté religieuse internationale, environ 80 personnes sont incarcérées au Pakistan pour des accusations de blasphème. La moitié des personnes emprisonnées risquent la prison à vie, ou la peine de mort. De 1967 à 2014, plus de 1 300 personnes ont été accusées de blasphème, et les musulmans constituent la majorité des accusés. Selon les groupes de défense des droits de la personne, les lois sur le blasphème au Pakistan ont été exploitées non seulement pour persécuter les minorités, mais aussi pour régler des rivalités entre les personnes, et cela se produit souvent entre musulmans. Bien qu'aucune exécution judiciaire n'ait eu lieu en vertu de ces lois, de nombreux accusés, ainsi que leurs avocats et toutes les personnes qui s'expriment contre les lois et les procédures relatives au blasphème ont été victimes de lynchages ou d'« autojustice » dans les rues au Pakistan. Selon certains rapports, plus de 75 personnes ont été assassinées pour blasphème entre 1987 et 2021, notamment un groupe qui a attaqué 20 églises et 7 sites chrétiens. Lors d'une tuerie ciblée, plusieurs pasteurs ont été assassinés, ainsi que deux hauts dignitaires.

Pour échapper à cette souffrance, les réfugiés pakistanais fuient vers les pays voisins, qui ont des politiques de visas tolérantes. Ces familles demandent l'asile auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour obtenir le statut de réfugié. Malheureusement, la Thaïlande ne reconnaît pas la Déclaration universelle des droits de l'homme. La police thaïlandaise arrête les demandeurs d'asile, les enferme dans des centres de détention et leur inflige des amendes. Les demandeurs d'asile pakistanais restent en suspens, laissent tout derrière eux dans leur pays d'origine, et sont bloqués, confrontés à des défis majeurs et à des difficultés dans les pays où est déposée la demande d'asile, pour les raisons suivantes :

- Ils n'ont aucune source de revenus dans les pays où est déposée la demande d'asile. Ils ne sont pas autorisés à y travailler.
- Une famille de quatre à six personnes vit dans une petite pièce louée, sans délimitation pour la salle de bain ni la cuisine.
- Ils dorment à même le sol, manquent d'aliments nutritifs, ou sautent des repas parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de manger.
- Ils n'ont pas les moyens de se payer des soins médicaux. Dans certains cas, un chef de famille est mort parce qu'il ne pouvait pas se payer une opération chirurgicale, des examens médicaux ou des médicaments.
- Pas de scolarisation adéquate pour les enfants ni d'enseignement à distance pour les adultes.

Les agents du HCR n'accordent généralement pas le statut de réfugié aux chrétiens pakistanais. Les demandeurs d'asile affirment que les agents du HCR responsables des entrevues sont partiaux et discriminatoires à leur égard. Leurs réponses en entrevue sont mal interprétées. Ces problèmes ont été soulevés par les familles de réfugiés qui vivent dans les pays mentionnés précédemment. Voici quelques histoires récentes.

Abu Dhabi. Le HCR a refusé de prendre en charge la demande d'asile du professeur Masih en mains propres. M. Masih a subi des attaques physiques et a échappé à une tentative de meurtre ciblée à Peshawar. Il a pris l'avion pour les Émirats arabes unis, où il a essayé à deux reprises de déposer sa demande par lui-même, sans succès. Il a ensuite amené un dirigeant d'église local avec lui pour obtenir un rendez-vous afin de présenter sa déclaration et de soumettre une demande d'asile.

Bakou (Azerbaïdjan). Le ministère de l'Intérieur travaille au nom du HCR pour la prise en charge des demandes d'asile. George, qui a fui les persécutions religieuses, a atterri à Bakou pour demander l'asile auprès du HCR. Le ministère de l'Intérieur a refusé d'examiner sa demande après ses visites au bureau. Puisque c'est le Ministère qui doit accepter d'examiner sa demande, comment voulez-vous qu'elle soit examinée, s'il est difficile de la déposer?

Thaïlande. La police a fait une descente tôt le matin, en défonçant les portes d'entrée et en se précipitant dans l'appartement pour arrêter les personnes sans visa valide. Les réfugiés n'ont pas les moyens de payer le renouvellement de son visa tous les trois mois.

Malaisie. La police a arrêté un demandeur d'asile pakistanais alors qu'il se rendait au centre commercial. Le policier a pris l'argent dans son portefeuille et l'a relâché après trois heures. Dans un autre incident, le chauffeur de la fourgonnette d'une école pour enfants a violé une fillette réfugiée de 8 ans. L'école pour réfugiés est financée par les Nations Unies.

Voici quelques suggestions et demandes en vue d'obtenir des solutions à la crise des réfugiés.

- CAPC demande au gouvernement canadien d'ouvrir d'accueillir les chrétiens pakistanais qui ont quitté leur pays pour chercher la paix. Le gouvernement canadien a accueilli 25 000 réfugiés de Syrie en 2015, et a promis de faire venir 40 000 réfugiés d'Afghanistan en 2021. Notre organisation aidera ces réfugiés pakistanais à se réinstaller au Canada.
- Les signataires d'une entente de parrainage et les groupes de parrainage privés doivent attendre des années avant que la famille parrainée arrive au Canada. Il y a un énorme arriéré dans les dossiers, ce qui se traduit par une attente de 8 à 10 ans avant que les familles de réfugiés n'arrivent au Canada. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) doit prendre des mesures pour accélérer, par tous les moyens possibles, le traitement des demandes, étant donné le contexte appliqué dans lequel les Canadiens ont été galvanisés pour répondre à cette population en particulier. Par ailleurs, dans un esprit d'équité et de non-discrimination, IRCC doit accélérer le traitement des demandes pakistanaises parallèlement à celles de tous les autres groupes de réfugiés. Il n'est ni juste ni équitable que les réfugiés afghans au Pakistan attendent depuis septembre 2020.
- IRCC doit réduire le temps de traitement des demandes à un an, et demander au HCR, aux chefs d'État et aux organismes qui prennent en charge les réfugiés de garantir les droits de la personne, la dignité, la sûreté et la sécurité des réfugiés dans les pays susmentionnés.

Je demande au Comité de tenir compte de nos recommandations, peu importe la manière, pour le bien de ces réfugiés, qui ne peuvent pas s'aider eux-mêmes.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Nadeem Bhatti
Président